

# COMMUNE DE RAINVILLERS

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS

Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : mairie-rainvillers@wanadoo

## Article 12121-25 du code général des collectivités territoriales

« Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, s'il existe. »

### Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.

Présents : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjointes ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.

Absents excusés : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.

Pouvoirs : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.

Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie

Numéro	Libellé	Vote
	Approbation du procès-verbal de la séance du 09 février 2023	Unanimité
2023-08	Comptes administratif et de gestion 2022	Unanimité
2023-09	Vote des taux des taxes directes locales 2023	Unanimité
2023-10	Défiscalisation de la contribution de la commune 2023 au budget incendie du SIEAB	Unanimité
2023-11	Adoption du budget primitif 2023	Unanimité
2023-12	Instruction comptable et budgétaire M 57 : application de la fongibilité des crédits	Unanimité
2023-13	Budget primitif 2023 : attribution des subventions	Unanimité
2023-14	Budget primitif 2023 : contribution aux organismes de regroupement	Unanimité
2023-15	Acquisition de nouvelles parcelles de bois : soumissions au régime forestier	Unanimité
2023-16	Avis sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société RITLENG REVALORISATIONS concernant l'exploitation d'un site de revalorisation de déchets de plâtre implanté sur la commune d'AUNEUIL	Unanimité Avis défavorable

Affichée et publiée par voie électronique le : 17 AVR. 2023



Le Maire,

Laurent LEFEVRE

# COMMUNE DE RAINVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE - ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

CANTON DE BEAUVAIS II

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS

Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : mairie-rainvillers@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 13 AVRIL 2023

**Délibération n° 2023/08****Date de convocation** : 03 avril 2023**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15	Vote pour : 9 (dont 2 procurations)
Présents : 8	Vote contre : 0
Votants : 7	Abstention : 0

**OBJET** : *Compte Administratif 2022/Compte de Gestion 2022/Affectation des résultats en 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.

**Présents** : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjoints ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.

**Absents excusés** : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILLES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.

**Pouvoirs** : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILLES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.

Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie

- Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GIRARD délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Laurent LEFEVRE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
- Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		75.540,02 €	66.379,99 €			9.160,03 €
Opérations de l'exercice	763.577,32 €	904.529,70 €	224.289,11 €	161.438,46 €	987.866,43 €	1.065.968,16 €
Totaux	763.577,32 €	980.069,72 €	290.669,10 €	161.438,46 €	987.866,43 €	1.075.128,19 €
Résultats de clôture		216.492,40 €	129.230,64 €			87.261,76 €
Déficit			129.230,64 €	au compte 001 investissement dépenses BP N+1		
Restes à réaliser			50.000,00 €	172.630,00 €		
Excédent de financement des restes à réaliser			122.630,00 €			
Déficit total de financement			6.600,64 €	au compte 1068 investissement recettes BP N+1		

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, **décide d'affecter** au budget primitif 2023, le résultat précédemment indiqué comme suit :

- **6.600,64 € au compte 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé".**
- **209.891,76 € au compte 002 "excédent de fonctionnement reporté".**

3° **Constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4° **Adopte** le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2022 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

5° **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser.

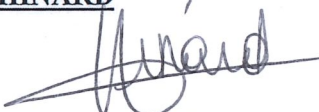
Fait et délibéré en séance le 13 avril 2023

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A RAINVILLERS, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance

**Julie HINARD**



Le Maire,

**Arnaud LEFEVRE**

(Oise)

**Publié sur le site internet de la commune le :**

**20 AVR. 2023**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - COMMUNE DE RAINVILLERS (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21600517300010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE BEAUVAIS

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : Commune de RAINVILLERS (3)**

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	361 249,02	253 484,97	0,00	0,00	107 764,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	307 215,00	305 020,15	0,00	0,00	2 194,85
014	Atténuations de produits	23 200,00	22 491,00	0,00	0,00	709,00
65	Autres charges de gestion courante	50 887,00	49 996,62	0,00	0,00	890,38
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>742 551,02</b>	<b>630 992,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>111 558,28</b>
66	Charges financières	16 500,00	15 915,96	0,00	0,00	584,04
67	Charges exceptionnelles	18 400,00	17 274,62	0,00	0,00	1 125,38
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>777 451,02</b>	<b>664 183,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 267,70</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	44 394,00	99 394,00			-55 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>44 394,00</b>	<b>99 394,00</b>			<b>-55 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>821 845,02</b>	<b>763 577,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 267,70</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	2 666,12	0,00	0,00	-1 666,12
70	Produits services, domaine et ventes div	62 520,00	121 440,97	0,00	0,00	-58 920,97
73	Impôts et taxes	512 587,00	553 171,61	0,00	0,00	-40 584,61
74	Dotations et participations	140 198,00	123 410,82	0,00	0,00	16 787,18
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	29 557,82	0,00	0,00	-14 557,82
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>731 305,00</b>	<b>830 247,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-98 942,34</b>
76	Produits financiers	0,00	4,37	0,00	0,00	-4,37
77	Produits exceptionnels	15 000,00	74 277,99	0,00	0,00	-59 277,99
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>746 305,00</b>	<b>904 529,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-158 224,70</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>746 305,00</b>	<b>904 529,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-158 224,70</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>75 540,02</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>166 468,00</b>	<b>110 918,45</b>	<b>50 000,00</b>	<b>5 549,55</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>166 468,00</b>	<b>110 918,45</b>	<b>50 000,00</b>	<b>5 549,55</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 588,00	20 587,60	0,00	0,40
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	94 000,00	92 783,06	0,00	1 216,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>114 588,00</b>	<b>113 370,66</b>	<b>0,00</b>	<b>1 217,34</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>281 056,00</b>	<b>224 289,11</b>	<b>50 000,00</b>	<b>6 766,89</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (1)</i>	0,00	0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>281 056,00</b>	<b>224 289,11</b>	<b>50 000,00</b>	<b>6 766,89</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>66 379,99</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	54 528,00	45 160,70	7 630,00	1 737,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>54 528,00</b>	<b>45 160,70</b>	<b>7 630,00</b>	<b>1 737,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	28 513,99	16 883,76	0,00	11 630,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	220 000,00		165 000,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>248 513,99</b>	<b>16 883,76</b>	<b>165 000,00</b>	<b>66 630,23</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>303 041,99</b>	<b>62 044,46</b>	<b>172 630,00</b>	<b>68 367,53</b>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (1)</i>	0,00			
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (1)</i>	44 394,00	99 394,00		-55 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>44 394,00</b>	<b>99 394,00</b>		<b>-55 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>347 435,99</b>	<b>161 438,46</b>	<b>172 630,00</b>	<b>13 367,53</b>

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
144	Opération d'équipement n° 144 (2)	11 359,00	10 492,49	0,00	866,51
199	Opération d'équipement n° 199 (2)	7 200,00	7 200,00	0,00	0,00
205	Opération d'équipement n° 205 (2)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00
206	Opération d'équipement n° 206 (2)	8 509,00	8 508,00	0,00	1,00
209	Opération d'équipement n° 209 (2)	85 000,00	80 321,40	0,00	4 678,60
210	Opération d'équipement n° 210 (2)	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
211	Opération d'équipement n° 211 (2)	4 400,00	4 396,56	0,00	3,44
212	Opération d'équipement n° 212 (2)	17 000,00	0,00	17 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		166 468,00	110 918,45	50 000,00	5 549,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 588,00	20 587,60	0,00	0,40
10226	Taxe d'aménagement	20 588,00	20 587,60	0,00	0,40
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	94 000,00	92 783,06	0,00	1 216,94
1641	Emprunts en euros	94 000,00	92 783,06	0,00	1 216,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		114 588,00	113 370,66	0,00	1 217,34
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>281 056,00</b>	<b>224 289,11</b>	<b>50 000,00</b>	<b>6 766,89</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>281 056,00</b>	<b>224 289,11</b>	<b>50 000,00</b>	<b>6 766,89</b>
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		66 379,99			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	54 528,00	45 160,70	7 630,00	1 737,30
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	49 528,00	40 160,70	7 630,00	1 737,30
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		54 528,00	45 160,70	7 630,00	1 737,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 513,99	16 883,76	0,00	11 630,23
10222	FCTVA	2 560,00	2 569,47	0,00	-9,47
10226	Taxe d'aménagement	25 953,99	14 314,29	0,00	11 639,70
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	220 000,00		165 000,00	
Total des recettes financières		248 513,99	16 883,76	165 000,00	66 630,23
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>303 041,99</b>	<b>62 044,46</b>	<b>172 630,00</b>	<b>68 367,53</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	44 394,00	99 394,00		-55 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	33 728,00		-33 728,00
2115	Terrains bâtis	0,00	21 272,00		-21 272,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	40 982,00	40 982,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 827,00	1 827,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	266,00	266,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 319,00	1 319,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>44 394,00</b>	<b>99 394,00</b>		<b>-55 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>44 394,00</b>	<b>99 394,00</b>		<b>-55 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>347 435,99</b>	<b>161 438,46</b>	<b>172 630,00</b>	<b>13 367,53</b>
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



# COMMUNE DE RAINVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE - ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
CANTON DE BEAUVAIS II

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS  
Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : mairie-rainvillers@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*SEANCE DU 13 AVRIL 2023*

### Délibération n° 2023/09

Date de convocation : 03 avril 2023

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15	<i>Vote pour : 11 (dont 3 procurations)</i>
Présents : 8	<i>Vote contre : 0</i>
Votants : 8	<i>Abstention : 0</i>

#### **OBJET : Vote des taux des taxes directes locales 2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.*

*Présents : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjoint ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.*

*Absents excusés : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.*

*Pouvoirs : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.*

*Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie*

Pour mémoire, Monsieur le Maire rappelle que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est effective depuis 2020 pour 80% des contribuables.

Concernant les 20% restants (déterminés en fonction d'un niveau de ressources) la suppression de cet impôt s'est effectuée en trois ans jusqu'en 2022. Ainsi au 1er janvier 2023, plus aucun contribuable ne paie la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Depuis cette réforme, les communes bénéficient chaque année à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires continue à être perçu par les communes. Elles retrouvent leur pouvoir de fixation du taux pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à compter du 1er janvier 2023.

Au vu l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales revenant à la commune pour l'exercice 2023, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter de 1 % les taux d'imposition directes locales 2023.

Le Conseil Municipal, entendu le Maire et après en avoir délibéré, **décide**, à l'unanimité, d'augmenter de 1 % les taux d'imposition directes locales 2023 qui s'établissent comme suit :

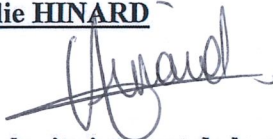
TAXES	BASES 2023	TAUX 2022	TAUX 2023	PRODUITS 2023
Taxe foncier bâti	828 100 €	61,10	61,71	511 021 €
Taxe foncier non bâti	21 200 €	71,55	72,26	15 319 €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	32 784 €	13,52	13,65	4 475 €
<b>TOTAL</b>				<b>530 815 €</b>

Fait et délibéré en séance le 13 avril 2023  
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A RAINVILLERS, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance

Julie HINARD



Publié sur le site internet de la commune le :

20 AVR. 2023



# COMMUNE DE RAINVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE - ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

CANTON DE BEAUVAIS II

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS

Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : mairie-rainvillers@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*SEANCE DU 13 AVRIL 2023*

**Délibération n° 2023/10**

**Date de convocation** : 03 avril 2023

### **Nombre de Conseillers**

En exercice : 15	<i>Vote pour : 11 (dont 3 procurations)</i>
Présents : 8	<i>Vote contre : 0</i>
Votants : 8	<i>Abstention : 0</i>

**OBJET** : *Défiscalisation de la contribution de la commune au budget incendie du SIEAB*

*L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.*

*Présents : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjoints ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.*

*Absents excusés : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.*

*Pouvoirs : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.*

*Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie*

Le maire rappelle au Conseil Municipal que depuis 2016, une délibération relative à la défiscalisation de la contribution communale au budget incendie du SIEAB doit être renouvelée chaque année conformément aux dispositions de l'article L 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le SIEAB a adopté le budget primitif 2023 liés à la compétence incendie ainsi que les contributions dues par les communes pour l'année 2023 au titre uniquement, désormais, de l'entretien, du contrôle et du renouvellement des hydrants dont la délégation de service a été confiée à la société VEOLIA jusqu'au 30 juin 2025.

Il est donc essentiel que le conseil municipal délibère pour continuer à défiscaliser la contribution due par la commune de Rainvillers pour 2023.

Le conseil municipal, après délibération et avoir pris connaissance du montant de la contribution communale pour 2023 relative à la compétence incendie déléguée au SIEAB, soit 5.087 € :

- **Décide** de continuer de défiscaliser cette contribution au budget du SIEAB en 2023.

Cette délibération sera à transmettre aux Services Fiscaux et au SIEAB.

Fait et délibéré en séance, le 13 avril 2023

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A RAINVILLERS, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance

Julie HINARD



Le Maire,

Laurent LEFEVRE

Publié sur le site internet de la commune le :

20 AVR. 2023

# COMMUNE DE RAINVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE - ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
CANTON DE BEAUVAIS II

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS  
Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : [mairie-rainvillers@wanadoo.fr](mailto:mairie-rainvillers@wanadoo.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 13 AVRIL 2023

#### Délibération n° 2023/11

Date de convocation : 03 avril 2023

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15	Vote pour : 11 (dont 3 procurations)
Présents : 8	Vote contre : 0
Votants : 8	Abstention : 0

#### OBJET : Adoption du Budget Primitif 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.

Présents : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjoint ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.

Absents excusés : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.

Pouvoirs : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.

Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie

Le Conseil Municipal,

- Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 présenté par Monsieur le Maire,
- Considérant que le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2022 ainsi que l'affectation des résultats au budget primitif 2023 ont été adoptés au cours de la présente séance,

Adopte le budget primitif de l'exercice 2023 qui s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	1 055 365,76 €
Recettes	1 055 365,76 €
Section d'investissement	
Dépenses	394 818,64 €
Recettes	394 818,64 €

Fait et délibéré en séance le 13 avril 2023

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A RAINVILLERS, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance

Julie HINARD

Le Maire,



Laurent LEFEVRE

Publié sur le site internet de la commune le :

20 AVR. 2023

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : COMMUNE DE RAINVILLERS (M57) (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21600517300010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE BEAUVAIS

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : Commune de RAINVILLERS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	215 588,00	222 188,64

+ + +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	50 000,00	172 630,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		129 230,64	0,00

= = =

Total de la section d'investissement (2)	394 818,64	394 818,64
--	------------	------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 055 365,76	845 474,00

+ + +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	209 891,76

= = =

Total de la section de fonctionnement (3)	1 055 365,76	1 055 365,76
---	--------------	--------------

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>1 450 184,40</b>	<b>1 450 184,40</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	361 249,02	0,00	507 696,64	507 696,64	507 696,64
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	307 215,00	0,00	323 500,00	323 500,00	323 500,00
014	Atténuations de produits	23 200,00	0,00	23 200,00	23 200,00	23 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	69 287,00	0,00	50 734,00	50 734,00	50 734,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>760 951,02</b>	<b>0,00</b>	<b>905 130,64</b>	<b>905 130,64</b>	<b>905 130,64</b>
66	Charges financières	16 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		144,00	144,00	144,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>777 451,02</b>	<b>0,00</b>	<b>918 774,64</b>	<b>918 774,64</b>	<b>918 774,64</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		81 538,00	81 538,00	81 538,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	44 394,00		55 053,12	55 053,12	55 053,12
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>44 394,00</b>		<b>136 591,12</b>	<b>136 591,12</b>	<b>136 591,12</b>

<b>TOTAL</b>	<b>821 845,02</b>	<b>0,00</b>	<b>1 055 365,76</b>	<b>1 055 365,76</b>	<b>1 055 365,76</b>
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 055 365,76</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	62 520,00	0,00	89 400,00	89 400,00	89 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	27 000,00	0,00	65 500,00	65 500,00	65 500,00
731	Fiscalité locale	485 587,00	0,00	530 815,00	530 815,00	530 815,00
74	Dotations et participations (3)	140 198,00	0,00	132 759,00	132 759,00	132 759,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>746 305,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 474,00</b>	<b>845 474,00</b>	<b>845 474,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>746 305,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 474,00</b>	<b>845 474,00</b>	<b>845 474,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>746 305,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 474,00</b>	<b>845 474,00</b>	<b>845 474,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>209 891,76</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 055 365,76</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>136 591,12</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>223 988,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 588,00</b>	<b>215 588,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 588,00</b>	<b>265 588,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	20 000,00	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	150 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>109 400,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 588,00	0,00		20 588,00	20 588,00		20 588,00	20 588,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	94 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>114 588,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 588,00</b>	<b>115 588,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 588,00</b>	<b>115 588,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>223 988,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 588,00</b>	<b>215 588,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 588,00</b>	<b>265 588,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>129 230,64</b>
---	-------------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>394 818,64</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>122 435,99</b>	<b>172 630,00</b>	<b>215 588,00</b>	<b>215 588,00</b>	<b>388 218,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	49 528,00	7 630,00	59 545,00	59 545,00	67 175,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>49 528,00</b>	<b>7 630,00</b>	<b>59 545,00</b>	<b>59 545,00</b>	<b>67 175,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	28 513,99	0,00	19 451,88	19 451,88	19 451,88
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	165 000,00	0,00	0,00	165 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>28 513,99</b>	<b>165 000,00</b>	<b>19 451,88</b>	<b>19 451,88</b>	<b>184 451,88</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>78 041,99</b>	<b>172 630,00</b>	<b>78 996,88</b>	<b>78 996,88</b>	<b>251 626,88</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		81 538,00	81 538,00	81 538,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	44 394,00		55 053,12	55 053,12	55 053,12
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>44 394,00</b>		<b>136 591,12</b>	<b>136 591,12</b>	<b>136 591,12</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>6 600,64</b>
---------------------------------------	-----------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>394 818,64</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
205	CREATION D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS		0,00	30 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
210	ACQUISITION PARCELLES DE BOIS RICHEZ		0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	AMENAGEMENT VOIRIE PLACE DU MT ROUGE		0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION		0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

# COMMUNE DE RAINVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE - ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
CANTON DE BEAUVAIS II

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS  
Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : mairie-rainvillers@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 13 AVRIL 2023**

**Délibération n° 2023/12**

**Date de convocation** : 03 avril 2023

### Nombre de Conseillers

En exercice : 15	Vote pour : 11 (dont 3 procurations)
Présents : 8	Vote contre : 0
Votants : 8	Abstention : 0

**OBJET** : Instruction comptable et budgétaire M57 : application de la fongibilité des crédits

*L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.*

*Présents : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjoints ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.*

*Absents excusés : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILLES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.*

*Pouvoirs : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILLES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.*

*Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'adoption du référentiel M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'Assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

Cette disposition permet :

- de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Conseil municipal le pouvoir de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.
- d'amender, dès que le besoin apparaît, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections.

Dans ce cas, le Maire est tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du vote du budget.

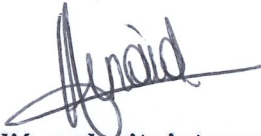
Fait et délibéré en séance le 13 avril 2023

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A RAINVILLERS, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance

**Julie HINARD**



Le Maire,

**Laurent LEFEVRE**

**Publié sur le site internet de la commune le : 20 AVR. 2023**

# COMMUNE DE RAINVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE - ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
CANTON DE BEAUVAIS II

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS  
Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : mairie-rainvillers@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 13 AVRIL 2023**

### Délibération n° 2023/13

Date de convocation : 03 avril 2023

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15	Vote pour : 11 (dont 3 procurations)
Présents : 8	Vote contre : 0
Votants : 8	Abstention : 0

### **OBJET : Budget Primitif 2023 : attribution des subventions**

*L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.*

*Présents : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjoint ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.*

*Absents excusés : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILLES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.*

*Pouvoirs : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILLES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.*

*Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie*

Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- CCAS de Rainvillers	8000 €
- Ligue pour la lutte contre le cancer	90 €
- Association jardins familiaux	90 €
- Association Familiale de Rainvillers	200 €
- Association Communale de Rainvillers	200 €
- Jack NOEL – Spectacle repas communal	1800 €
- Association Croix et Calvaires du Beauvaisis	17 €
- Fondation du Patrimoine	50 €

Fait et délibéré en séance le 13 avril 2023

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A RAINVILLERS, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance

Julie HINARD



Le Maire,

Laurent LEFEVRE

Publié sur le site internet de la commune le : 20 AVR. 2023

# COMMUNE DE RAINVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE - ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
CANTON DE BEAUVAIS II

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS  
Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : mairie-rainvillers@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 13 AVRIL 2023**

### Délibération n° 2023/14

Date de convocation : 03 avril 2023

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15	<i>Vote pour : 11 (dont 3 procurations)</i>
Présents : 8	<i>Vote contre : 0</i>
Votants : 8	<i>Abstention : 0</i>

**OBJET : Budget Primitif 2023 : Contributions aux organismes de regroupement**

*L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.*  
*Présents : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjoints ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.*  
*Absents excusés : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.*  
*Pouvoirs : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.*  
*Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie*

Dans le cadre du budget primitif 2023 adopté ce jour par le Conseil Municipal, les crédits votés à l'article 65548 "*Autres contributions*" pour un montant de 5.447,00 € sont répartis comme suit :

- Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Agglomération Beauvaisienne « SIEAB » : 5.087 €
- Syndicat Mixte « Oise Très Haut Débit » : 360 €

Fait et délibéré en séance le 13 avril 2023  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A RAINVILLERS, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance

Julie HINARD

De Maire,



Laurent LEFEVRE

Publié sur le site internet de la commune le 20 AVR. 2023



# COMMUNE DE RAINVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE - ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
CANTON DE BEAUVAIS II

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS  
Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : mairie-rainvillers@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 13 AVRIL 2023**

**Délibération n° 2023/15**

**Date de convocation : 03 avril 2023**

### Nombre de Conseillers

En exercice : 15	<i>Vote pour : 11 (dont 3 procurations)</i>
Présents : 8	<i>Vote contre : 0</i>
Votants : 8	<i>Abstention : 0</i>

**OBJET : Acquisition de nouvelles parcelles de bois : soumission au régime forestier**

*L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.*

*Présents : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjoint ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.*

*Absents excusés : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.*

*Pouvoirs : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.*

*Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie*

Suite à l'acquisition de nouvelles parcelles de bois situées sur les territoires des communes de Rainvillers et de Saint Léger en Bray (ventes Gilles DIEU, Myriam RICHEZ, Armel et Gérald MESURE), le Conseil Municipal, après délibération,

- **Sollicite** l'intégration des parcelles de bois suivantes au régime forestier confié à l'Office National des Forêts :

Commune	Section	Numéro	Surface	Lieudit forestier
RAINVILLERS	AH	11	34a33 ca	La Prairie de Saint Léger
	AH	13	06a67ca	La Prairie de Saint Léger
	AH	15	02a43ca	La Prairie de Saint Léger
	AH	16	02a59ca	La Prairie de Saint Léger
	AD	31	20a47ca	Le Taillis du Cat
SAINT-LEGER-EN-BRAY	AH	2	07a11ca	Les Viviers
	AA	7	09a13ca	Les Viviers
TOTAL			82a73ca	

Fait et délibéré en séance 13 avril 2023

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A RAINVILLERS, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance

Julie HINARD

Le Maire,

Laurent LEFEVRE



**Publié sur le site internet de la commune le : 20 AVR. 2023**

# COMMUNE DE RAINVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE - ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
CANTON DE BEAUVAIS II

Mairie - 1, rue de l'Eglise - 60155 RAINVILLERS  
Téléphone : 03.44.47.72.06 / Mail : mairie-rainvillers@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*SEANCE DU 13 AVRIL 2023*

**Délibération n° 2023/16**

**Date de convocation** : 03 avril 2023

### Nombre de Conseillers

En exercice : 15	<i>Vote pour : 11 (dont 3 procurations)</i>
Présents : 8	<i>Vote contre : 0</i>
Votants : 8	<i>Abstention : 0</i>

**OBJET** : **Enquête publique environnementale/Avis sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société RITLENG REVALORISATIONS concernant l'exploitation d'un site de revalorisation de déchets de plâtre implanté sur la commune d'AUNEUIL.**

*L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 19H00, le Conseil Municipal de RAINVILLERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur LEFEVRE Laurent, Maire.*

*Présents : Mme HINARD Julie, M. GIRARD Jacques, Adjoint ; MM. NOUVIAN Stéphane, BRICONGNE Philippe, NOBLESSE Thomas, Mmes CARON Stéphanie, ADEMI Morgane.*

*Absents excusés : MM. DURAND Benjamin, COUVEZ Philippe, Mme STAELENS Mélanie, MM. RYCKEBOER Noël, QUENTIN Sébastien, QUILES Stéphane, Mme GUILLEMANT Solen.*

*Pouvoirs : M. DURAND Benjamin à Mme HINARD Julie, Mme STAELENS Mélanie à Mme CARON Stéphanie, M. QUILES Stéphane à M. LEFEVRE Laurent.*

*Secrétaire de séance : Mme HINARD Julie*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par arrêté préfectoral en date du 14 mars 2023, une consultation du public a été prescrite du 07 avril 2023 au 09 mai 2023 inclus sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société RITLENG REVALORISATIONS concernant l'exploitation d'un site de revalorisation de déchets de plâtre implanté sur la commune d'AUNEUIL.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal doit émettre son avis sur ce dossier et adresser sa délibération à Madame la Préfète de l'Oise avant le 24 mai 2023.

Le Conseil Municipal est invité à donner son avis sur le dossier présenté.

Après débat, le Conseil Municipal :

Considérant que ce projet entrainera les nuisances et incidences suivantes :

- Visuelles,
- Atmosphériques,
- Sonores sur une amplitude journalière de 6h à 22h,
- Inhalation et dispersion de poussières sur le secteur géographique au gré de la rose des vents locale,

- Exigüité du site comprenant une imperméabilisation importante générant un accroissement des eaux de ruissellement vers l'aval hydraulique et notamment la commune de Rainvillers qui a déjà subi d'importantes inondations,
- Augmentation du transport routier (sur la base d'un traitement de 40 tonnes/heure) avec aggravation du risque accidentogène (intersection avec la voie verte...),
- De plus, considérant que le site de ROHR situé dans le département du Bas Rhin, en cours d'exploitation par la même société RITLENG REVALORISATIONS, ne semble pas offrir toutes les garanties en matière d'élimination des nuisances visuelles et atmosphériques selon la presse locale (« les Dernières Nouvelles d'Alsace »),

**Emet un avis défavorable** sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société RITLENG REVALORISATIONS concernant l'exploitation d'un site de revalorisation de déchets de plâtre implanté sur la commune d'AUNEUIL.

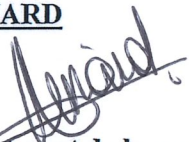
Fait et délibéré en séance le 13 avril 2023

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A RAINVILLERS, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance

Julie HINARD



 Maire,  
Laurent LEFEVRE

Publié sur le site internet de la commune le : 20 AVR. 2023